



RES COUMO THIL

Informa THIL

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

SOMMAIRE

Edito

Festciné

Conseil municipal

Le budget

C. C. Save & Garonne

Elise Montana

Notre église autrefois

Thil pratique

Flop

Le mot des pitchouns

Associations



PHOTO : JEAN LEONARD. SEPTEMBRE 2008



édito

Jean LÉONARD,
Maire de Thil

Informa THIL

N°78 - Juil / Août / Sept 2011
Bulletin municipal de la
mairie de Thil
Tél.: 05 61 85 42 88
E-mail : mairie-thil@wanadoo.fr
Parution trimestrielle.

4 numéros par an.
Directeur de la publication :
Jean LEONARD

Directrice de la rédaction :
Audrey ISELY

Comité de rédaction :
Jean-Marc AGOSTINI
Michel COMBY
Céline FRAYARD

Ghislaine PISANI
Maquette - Réalisation -
Impression sur papier
recyclé : Imprimerie 34



Tirage : 600 exemplaires
Dépôt légal en cours

Le Conseil Municipal vient de voter le budget. Il a décidé, pour faire face aux besoins de la commune, d'appliquer une légère augmentation. La taxe d'habitation qui était de 12,77% passe ainsi à 13,28% (la taxe foncière sur propriétés bâties passe de 12,64% à 13,15% et sur les propriétés non bâties de 65,71% à 68,34%). Cela est bien loin du montant de l'inflation ; et compte tenu du bilan à mi-mandat que vous avez vu dans le numéro précédent du bulletin municipal, cela démontre une gestion rigoureuse de vos deniers.

Le gros dilemme pour le Conseil est de maintenir des ressources suffisantes pour la commune, de sorte que les frais de fonctionnement soient couverts et que l'on puisse dégager suffisamment de marge pour entretenir, moderniser les bâtiments et le matériel, mais aussi faire de nouveaux investissements pour améliorer le confort et la sécurité des Thilois, sans trop alourdir la pression fiscale. Surtout dans cette période qui peut pour certains être difficile.

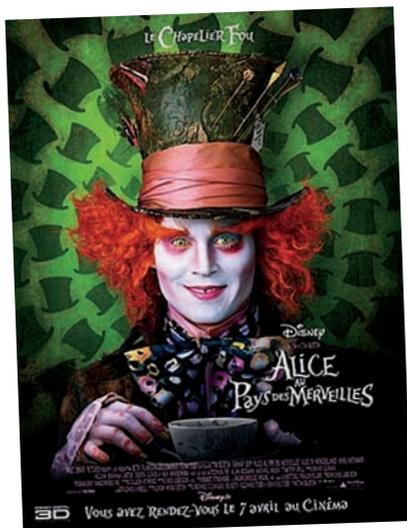
Nous nous efforçons surtout de ne pas prendre de retard, car cela est toujours très compliqué, sinon impossible à rattraper.

Compte tenu du gros chantier de l'église, et des surprises qu'il nous a réservé, nous allons faire une pause dans les travaux en 2011. Cependant, comme il s'agit d'un problème de sécurité pour les enfants se rendant à la salle des fêtes depuis les écoles, et aussi des parents qui les accompagnent à pied depuis le village, le trottoir de la rue des Écoles partant du carrefour des Peyets et du chemin de Nautézat va être refait jusqu'à l'accès aux terrains de sports. La berge du fossé du Riouet va être enrochée pour éviter que ne se reproduise l'affaissement du sol qui a détérioré le trottoir actuel qui a pourtant été fait il n'y a pas très longtemps.

L'année scolaire est terminée, j'en profite pour féliciter le personnel communal pour la qualité de son travail et son dévouement. Merci aussi et encore à notre cuisinière pour la rigueur qu'elle a, tant pour l'hygiène, que dans la gestion de la cantine. Les multiples contrôles des services vétérinaires et le prix des repas en témoignent. Merci aussi au personnel de l'ALVEE et aux bénévoles sans lesquels, nous l'oublions parfois, il n'y aurait pas de garderie le matin, le midi et le soir et grâce à qui nos enfants peuvent bénéficier de repas de qualité à un prix très abordable. Merci aussi au personnel enseignant avec lequel nous travaillons en permanence pour assurer le confort et la sécurité de nos enfants.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'agréables vacances, et je suis très heureux que nous puissions assister à la traditionnelle messe de la fête du village dans notre église enfin rouverte. J'ai une pensée pour les familles Thiloises récemment touchées par des événements douloureux et les assure de ma profonde sympathie.

ÉVÉNEMENTS



LES AUTRES FILMS DE FESTICINÉ

Gainsbourg (Burgaud, 26), L'arnacœur (Merville, 28) et Le petit Nicolas (Grenade, 29)

FESTICINÉ SAMEDI 27 AOÛT

Burgaud, Thil, Merville et Grenade accueillent la 9^e édition de ce festival de cinéma en plein air, gratuit, présenté par la communauté de communes de Save-et-Garonne, le cinéma de Grenade et les Comités des Fêtes. À Thil, le rendez-vous est fixé le 27 août, avec **Alice aux pays des merveilles**, de Tim Burton, à la salle des fêtes.

En guise de mise en bouche à cette soirée, un apéro-concert est proposé à 20h, à savourer jusqu'à la tombée de la nuit, qui annoncera le début de la projection (lieu de repli prévu en cas de pluie).

BON FILM !

ODALIE BALETTINI,
COMITÉ DES FÊTES

EN JUILLET

THIL EN FÊTE

LE 29 30 31 JUILLET 2011

LE VENDREDI 29 JUILLET

22 h bal avec DJ ANIMATION

LE SAMEDI 30 JUILLET

13 h 30 concours de pétanque
15 h à 17 h jeux pour les enfants
19 h apéritif et repas*
22 h 30 feu d'artifice
23 h bal avec DJ ANIMATION

LE DIMANCHE 31 JUILLET

11 h messe musicale avec l'orchestre DAN VILAR suivi par le dépôt de gerbes au cimetière
12 h apéritif à la place du château offert par la municipalité et animé par LAW ET JEAN
22 h bal musette avec l'orchestre DAN VILAR
24 h tirage de la tombola et lâcher de confettis

*MENU CARAIÈRES

Salade de tomates, maïs, avocats et crevettes
Porc au rhum et à l'ananas et riz créole (sans rhum pour les enfants)
Plateau de fromages
Tarte au flan de œufs et pommes caramélisées
Vin, pain et café

REPAS sur réservation auprès de
COMITÉ DES FÊTES DE THIL
Mr Michel Leveux 06.88.84.12.09 Avenue Clélie - Belduim 06.58.12.90.91
Adulte 15€ - Enfant 8€
Imprimé par nos soins - voir nos JETONS SUR LA VOIE PUBLIQUE

LES RENDEZ-VOUS DU PRINTEMPS

LA RANDO DU CŒUR DIMANCHE 3 AVRIL

La commune a participé aux journées nationales de prévention des maladies cardiovasculaires les 2 et 3 avril en organisant une randonnée de 40mn environ. Le rendez-vous était fixé à 9h50 sous la halle, départ à 10h. Une discussion sur les bénéfices d'une activité physique sous forme de marche de 30 mn par jour a eu lieu autour d'un apéritif, au retour.

CARAVANE DE CIRQUES

La Grainerie organise
3^{ème} Edition
CARAVANE DE CIRQUE
Programme
De 15h30 à 18h45
28 mai 2011
à THIL
place du village
à partir de 15h30

Démonstration de monocycle
trial avec
Gabry Coustes
(l'un des meilleurs
monocyclistes de la région)

La Compagnie ALCHYMERE
"BORIS / SUR LES PLANCHES"
Le COLLECTIF PRÊT-À-PORTER
"ÇA GARTONNE À WASHINGTON"

Restauration avec
GRANE D'AMOUR ET
BUVETTE SUR PLACE

Partenariat entre la Mairie de THIL et l'association Les Graines

AMUS'THIL
Samedi 18 juin 2011

11h
Lecture de contes à la bibliothèque
par Isabelle & Fabienne

16h
Spectacle ukrainien
animation musico-jonglé à forte
tendance clownesque
par la Cie sans gravité

On enchaine jusqu'à l'apéro
avec le groupe Trio Bodour
Percussions et danse africaine

Buvette
Repas du village :
pasta + croustade pour 10 euros
menu enfant saucisse frites + glace au prix de 6,50 euros
Réservation conseillée sur reservation@avev.fr

Rendez-vous
sur la place
du village

Soirée concert avec
Blunt Compagny &
Vassili Patchinko
Rock & Musique de l'est

AMUS'THIL

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Hommage rendu aux Thilois morts à la guerre

Aux morts de la guerre
1914 - 1918

P. BEGUE, P. BORDES, O. CAVARE,
E. CORNAC, L. DANE, G. DARDENNE,
J. GARRIC, P. GUILLEMAT, P. GUYON,
A. IMBERT, J. IZARD, T. IMBERT,
L. LECHES, H. LECHES, L. LEZAT,
G. MAURE, J. PARIS, A. ROMUALD,
J. SUAU, F. VIVES, D. BEGUE,
F. FOURTANE

Aux morts de la guerre

1939 - 1945
Jean DUFAUT
René FOURTANET
Maurice PARIS

Aux martyrs de la résistance
Comte DORGEIX Emmanuel
tombé au combat du Château
de Larsenne
le 31 juillet 1944.



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Le lundi 23 mai 2011

-1- et -2- AVENANT n°1 Entreprise DEBELEC – AVENANT n°3 Entreprise CHEVRIN-GELI - TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-LAURENT

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'entreprise DEBELEC titulaire du lot IV Electricité - s'est aperçue lors de la reprise des travaux, de la détérioration du câble d'alimentation du clocher, rongé par les rats – expliquant le mauvais fonctionnement des cloches, signalé à plusieurs reprises par l'entreprise BODET, chargée de l'entretien de l'horloge et des appareils de tintement.

D'autre part à la découverte de la toiture du cœur de l'Eglise l'entreprise CHEVRIN GELI titulaire du lot I Maçonnerie, Charpente et Couverture, a constaté qu'une grande partie de la tuile posée directement sur papier goudronné étanche, non suffisamment ventilée, se désagrègeait.

Lors de la dernière réunion de chantier, Monsieur WITT Architecte, Maître d'œuvre, nous a présenté :

- l'avenant n°1 au marché des travaux d'électricité établi selon le devis présenté par l'entreprise DEBELEC pour un montant hors taxes de 3 352,50 € soit 4 009,59 € T.T.C. portant ainsi le montant total de ce lot à la somme de 85 887,15 € T.T.C.

- l'avenant n°3 au marché des travaux de maçonnerie, charpente et couverture établi selon le devis présenté par l'entreprise CHEVRIN GELI pour un montant hors taxes de 1 621,61 € soit 1 939,45 € T.T.C. portant ainsi le montant total de ce lot à la somme de 572 031,26 € T.T.C.

Monsieur le maire demande au conseil de délibérer,

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de faire réaliser ces travaux supplémentaires et autorise Monsieur le maire à signer les avenants n°1 au marché de travaux d'électricité et n°3 au marché de travaux de maçonnerie ainsi que les devis des entreprises et à solliciter une subvention complémentaire auprès du conseil général.

3 - MISE EN CONFORMITE DU COFFRET DE SECURITE ELECTRIQUE D'ALIMENTATION DES CLOCHES

Le changement du câble d'alimentation des cloches, installé aux normes actuelles, n'est plus compatible avec le coffret de sécurité installé depuis de nombreuses années.

Un devis a été demandé à l'entreprise BODET chargée de la maintenance de l'horlogerie.

Le conseil municipal après avoir délibéré accepte à l'unanimité de faire réaliser ces travaux de mise aux normes pour un montant de 4 592,64 € T.T.C. par l'entreprise BODET de Bruguières. Le conseil charge Monsieur le maire de solliciter une subvention auprès du conseil général.

4 – ACQUISITION D'UNE ARMOIRE FRIGORIFIQUE A LA CANTINE

Les contrôles d'hygiène font ressortir un excellent état de la cuisine. Monsieur le maire remercie la cuisinière pour la qualité de son travail.

Compte tenu de la recommandation du Laboratoire vétérinaire départemental, il convient de compléter les réfrigérateurs de la cantine scolaire par une armoire froide pour que la chaîne du froid soit respectée.

Le conseil municipal après avoir délibéré accepte à l'unanimité d'acheter une armoire gastronome auprès des Ets BOUCHIAT pour un montant T.T.C. de 2 851.26 € et sollicite une aide financière auprès du conseil général.

5 – APPROBATION DU SCHEMA DE ZONAGE DE L'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE

Monsieur le maire rappelle au conseil qu'en réunion du 21 février 2011 avait été confié à la société GIRUS sise au 2 rue Giotto à 31520 Ramonville-Saint - Agne, la réalisation de la carte de zonage assainissement, dans le cadre du PLU, délimitant les zones d'assainissement collectifs et les zones d'assainissement autonome de la commune.

Sur le rapport, il est stipulé que la station d'épuration est suffisante pour le moment, même si les rejets commencent à poser quelques problèmes. Cependant, il est nécessaire de prévoir à moyen terme le changement ou l'agrandissement de la station.

Le vote permettra aussi de demander une enquête publique au Tribunal administratif. Le nouveau zonage n'apporte que peu de modifications à l'ancien zonage.

Après consultation, le conseil municipal approuve à l'unanimité la carte de zonage présentée par la société GIRUS élaborée en tenant compte des informations du schéma directeur antérieur et en fonction des réseaux existants et projetés sur le PLU.

- 6 – INSTAURATION D'UN DROIT DE PLACE POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Suite à une fuite d'eau importante au

BUDGET...

Lors de sa séance du 18 avril 2011, le conseil municipal a adopté le budget primitif de la commune ainsi que celui du centre communal d'action sociale. Ces documents décrivent pour l'année 2011 les prévisions de recettes et de dépenses en fonctionnement et en investissement. Ils s'analysent comme la traduction financière des projets portés par l'équipe municipale.

niveau du tuyau de raccordement lors du dernier passage d'un cirque, Monsieur le maire expose au conseil municipal qu'il serait pertinent d'établir un tarif de droit de place pour l'occupation du domaine public, afin de pallier aux charges occasionnées. Il propose un tarif forfaitaire de 20 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité pour une caution de 50 €, non restituée en cas de dégradations ou non respect des installations mises à disposition.

- 7 - REEVALUATION DE LA PARTICIPATION POUR LES ENFANTS SCOLARISÉS A THIL

Le conseil municipal avait décidé de demander une participation financière de 900 € aux communes de résidence des parents dont les enfants sont scolarisés à Thil ; Monsieur le maire demande au conseil la possibilité de réévaluer cette somme et de la fixer à 960 € pour l'année 2011/2012.

Le Conseil adopte cette proposition.

- 8 - DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACHAT DES SECHE-MAINS ELECTRIQUES A L'ECOLE ELEMENTAIRE ET CLOISONS DES WC À LA MATERNELLE

Monsieur le maire demande au conseil de lui donner l'autorisation de faire une demande de subvention au conseil général pour l'achat de sèche-mains électriques. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Il s'agit là d'un résumé du compte-rendu, vous pouvez si vous le souhaitez le consulter dans son intégralité à la mairie aux heures d'ouverture.

Bâti sur les résultats du précédent exercice, le budget primitif repose sur une situation financière saine : la section de fonctionnement est comme l'année précédente excédentaire, le résultat s'élevant à 31 214 €. La section d'investissement traduit quant à elle un besoin de financement de 463 550 € résultant de la non-réalisation en 2010 de l'emprunt nécessaire au financement des travaux de réhabilitation de l'Église Saint-Laurent. Compte tenu du manque de précision du montant des subventions attendu, le conseil a jugé préférable de ne consolider l'emprunt qu'en 2011 et de financer sur sa trésorerie les travaux en cours de réalisation.

S'élevant à 541 816 €, le budget de fonctionnement traduit la volonté de la municipalité de maîtriser les dépenses de fonctionnement et de limiter l'augmentation de la pression fiscale.

Le souci de poursuivre une politique

active d'investissement a conduit le conseil à porter les taxes locales aux taux suivants :

TAXE D'HABITATION	13,28%
TAXE FONCIER	13,15%
TAXE FONCIER NON BATI	68,34%

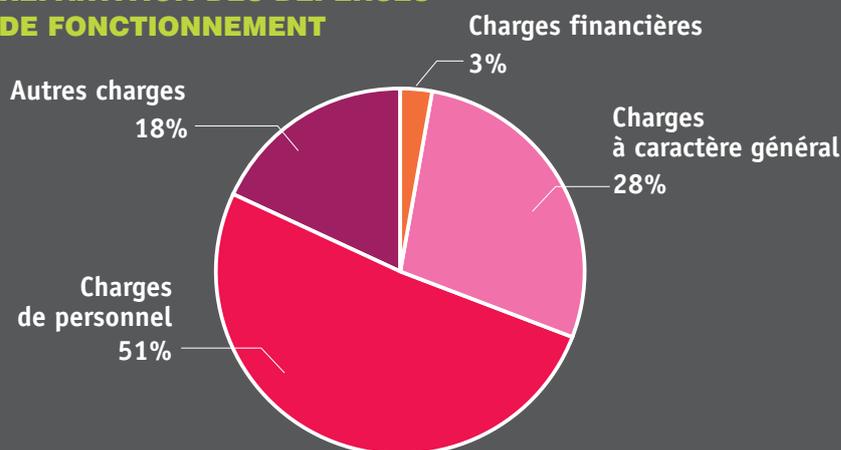
La répartition des dépenses réelles de fonctionnement reste identique à celle de 2010 :

Les charges à caractère général correspondent aux achats divers, aux frais postaux, aux frais de télécommunications, à la consommation d'énergie, d'électricité, de combustibles, de carburants, à l'achat de fournitures scolaires, à l'entretien du matériel et des terrains...

La rubrique *autres charges* englobe les subventions versées aux associations ou organismes divers, la contribution au service incendie ainsi que les indemnités versées au maire et aux adjoints.

Les charges financières correspondent au remboursement des intérêts des emprunts souscrits.

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



... BUDGET COMMUNAL

Les dépenses d'investissement inscrites au budget 2011 s'élèvent quant à elles à 1 176 451 €.

Elles intègrent les travaux de réhabilitation de l'Église Saint-Laurent ainsi que différentes opérations, dont le coût à vocation à être réparti sur plusieurs exercices, en accord avec la décision du conseil d'autofinancer à hauteur de 20% et de recourir à l'emprunt pour les 80% restants.

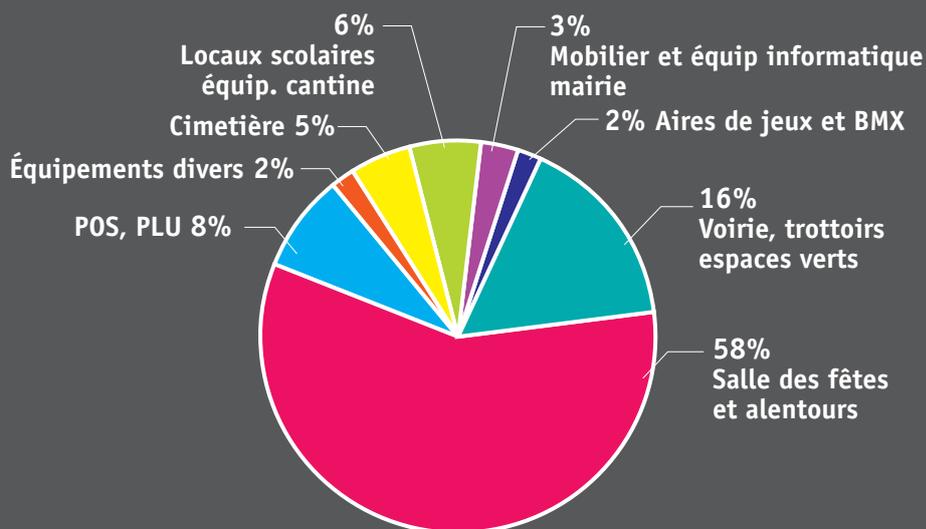
Visant à rendre l'édifice au culte, les travaux de réhabilitation de l'Église Saint-Laurent s'élèvent à 875 611 € TTC. Le financement de cette opération se décompose comme suit :

- emprunt à 4,5% contracté sur une durée de 25 ans : **250 000 €**
- autofinancement : **119 410 €**
- subventions (État, région et Conseil général à 96%) : **398 668 €**
- remboursement TVA : **107 533 €**

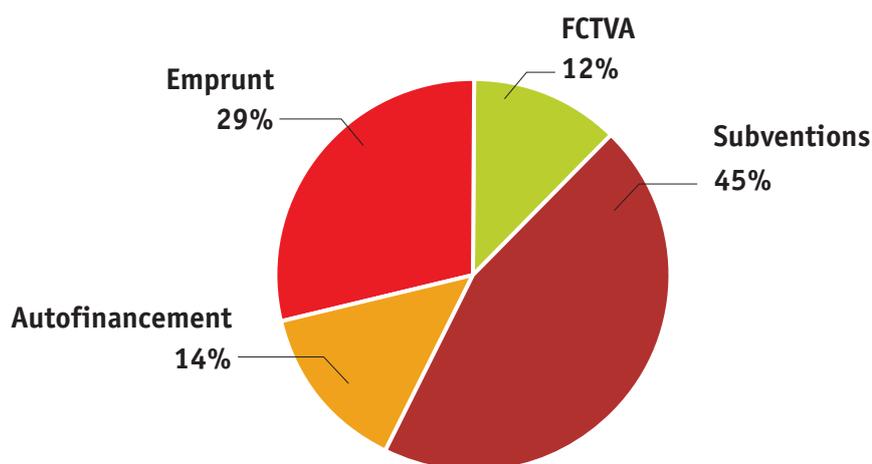
La commune supportera donc au final 42 % de cet investissement, soit 369.410 €.

Les autres investissements inscrits au budget pour un montant de 246 888 € portent sur les opérations suivantes

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



MODE DE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE L'ÉGLISE SAINT LAURENT



En augmentation de 8%, le budget du Centre communal d'action sociale a quant à lui été fixé à 3658 €.

Dès lors que les compétences y afférentes lui ont été transférées, l'élaboration du budget du service assainissement est effectuée par le SMEA (syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement). Relèvent toutefois du conseil la fixation du prix de l'eau et celle de la redevance de raccordement, qui ont été augmentés de 2% pour tenir compte de l'inflation. Le prix du m³ d'eau s'élève désormais à 1,10 €, celui du raccordement au réseau à 71,40 €.

DES BALISEURS MOTIVÉS ET FORMÉS POUR LA RANDONNÉE EN SAVE ET GARONNE



LE CHEMIN DU LOUP RÉOUVERT AU BURGAUD

La Communauté de Communes Save et Garonne a ouvert fin juin un chemin rural de la commune du Burgaud, le chemin du Loup.

Sur près de 100 mètres, une équipe de 30 personnes dont une bonne majorité de l'association Caminarem, a travaillé à défricher cette portion de chemin rural. Les bénévoles ont vaincu les ronces bien installées sur ce chemin. Cette opération d'ouverture de chemin permettra de randonner sur une boucle de 13 km autour du Burgaud et passant dans la forêt du Burgaud.

Un bon repas a clôturé de façon conviviale cette journée de travail au grand air.

Si vous souhaitez retrouver les chemins de randonnée en Save et Garonne et en connaître l'actualité, venez nous voir à l'Office de Tourisme Save et Garonne à Grenade ou sur www.tourisme-grenade.fr



La commission Tourisme, Associations et Animations intercommunales de la Communauté de Communes Save et Garonne, présidée par son vice-président Jean-Louis Frapech, travaille sur la mise en place d'un réseau de circuits de randonnée en Save et Garonne.

Le grand public verra donc progressivement se dessiner et se construire 250 km de boucles pédestres en Save et Garonne. Ces boucles intégreront également petit à petit les dimensions vélo et équestre.

A ce jour, la communauté de communes a mis en service 4 boucles. Une équipe composée de 14 baliseurs bénévoles a matérialisé ces boucles à la peinture jaune courant janvier et février 2011. L'équipe de bénévoles a été formée par le Comité départemental de la Randonnée pédestre afin d'as-

surer le balisage et l'entretien des chemins dans les règles de l'art.

C'est donc dans la bonne humeur et la convivialité que les chemins se dessinent à la peinture jaune sur le territoire. Une signalétique en panneaux bois sera posée en complément de ce marquage peinture. D'autres boucles devraient voir le jour avant l'été pour se poursuivre jusqu'en milieu d'année prochaine.



Contact Randonnée

Edwige MASSE

Responsable OT de Save et Garonne - CCSG
Ligne directe : 05 62 79 59 98
cid:image002.gif@01CA45D7.53BBEB30

Office de Tourisme Save & Garonne

38, rue Victor Hugo
31330 Grenade-sur-Garonne
Tél : 05 61 82 93 85
www.tourisme-grenade.fr

ÉTAT CIVIL

du 16/07/2011

DÉCÈS

– Georges Julien CHAUBET, né à Thil le 10 février 1933, décédé le 19 avril 2011 à Saint-Benoît La Forêt 37500 Indre-et-Loire, 78 ans.

– Marie-Jeanne BIOULLÉS Veuve LABOUREL, domiciliée au lieu-dit La Barave à Thil, décédée le 21 avril 2011 à Cornebarrieu, 96 ans.

– Elise, Maria NICHELE épouse MONTINA, domiciliée Grand-rue à Thil, décédée le 29 mai 2011 à Toulouse, 86 ans.

NAISSANCES

– Jules, Laurent MATÉO, né le 30 avril 2011 à Toulouse, domicilié Grand Rue

– Wassim AHAIJJOUD, né le 8 mai 2011 à Toulouse, domicilié 1, clos du Bois d'Auradé

– Emma, Nina, Estelle BORJA, née le 24 mai 2011 à Toulouse, domiciliée rue Longue

– Timo, Vincent, Mathieu SAHUGUEDE, né le 2 juillet 2011 à Toulouse, domicilié 13 Les Vergers du Riouet 1

– Paul, Christian, Patrice FORT, né le 19 juillet 2011 à Toulouse, domicilié au lieu-dit En Ferrié, route de Cadours.

MARIAGES

– Francis, Arthur, Julien JUAN, technicien, avec Jocelyne Anne Marie MOHDEB, domiciliés Rue des Fraïches à Thil – le 4 juin 2011 à Thil.

– Chi Cheav LIM, ingénieur Calcul mécanique, domicilié 9 Allée de Cerdagne à COLOMIERS, avec Sabrina Marie Léa FLEURY, assistante de Direction, domiciliée au Lieu-dit Les Pépils, à Thil – le 25 juin 2011 à Thil.

– Thierry, René, Michel, Pierre MONTAGNE, plaquiste, domicilié 42 Route de Lévigac résidant 1573 Route de l'Hippodrome à Merville, avec Corinne, Mireille, Micheline FAGOT, infirmière, domiciliée 42 Route de Lévigac à Thil – le 9 juillet 2011 à Merville.

– Lucien, Bernard VAISSIERE, démonstrateur/installateur, domicilié Chemin de l'Oratoire à Thil, avec Sandra, Karine, Ingrid VAN-TROEYEN-BENECH, prothésiste ongulière domiciliée 11 Lotissement La Teolo à Merville – le 16 juillet 2011 à Merville.

INFOS

Élise nous a quittés

Elle était une figure du village, venue d'Italie dans son jeune âge, elle a rencontré Daniel Montina avec qui elle a vécu 67 ans. Ensemble ils ont travaillé dur dans l'agriculture. Elle avait permis à notre commune, grâce à son parterre de fleurs devant sa maison, d'être primé 5 fois au concours des « Villages fleuris ». Membre actif de l'Âge d'Or, elle ne comptait pas son temps et était toujours là pour aider quand il le fallait. Même avec la maladie qui vient de l'emporter, elle continuait de participer sans jamais se plaindre.

Elle souhaitait, comme la plupart des anciens du village, que ses obsèques s'effectuent dans notre église, mais le sort ne lui a pas permis d'attendre sa réouverture. Elle va nous manquer, c'est sûr.



Le Maire et les Conseillers municipaux adressent toutes leurs condoléances à Daniel son époux, Yolande et Denis leurs enfants, ainsi qu'à tous les membres de sa famille.

LA MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT DE TOURNEFEUILLE

Avec l'appui de la Communauté Urbaine du Grand Toulouse, il existe aujourd'hui trois Maisons de Justice et du Droit sur le ressort du Tribunal de Grande Instance de Toulouse. Elles contribuent au règlement amiable de contentieux et permettent de rapprocher les auteurs de petites infractions et leurs victimes.

En lien avec le Conseil départemental d'accès au droit (C.D.A.D.), elles proposent également des permanences d'information et d'orientation juridiques gratuites, assurées par des professionnels (avocat, juriste...), permettant à chaque citoyen d'être orienté dans ses démarches, de mieux connaître ses droits et de les faire valoir.

La Maison de Justice et du Droit de Tournefeuille, dans le cadre de sa compétence territoriale (ouest de l'agglomération) qui englobe votre commune, met à votre disposition les permanences suivantes :

–Le Service d'Aide aux Victimes d'Information et de Médiation (SAVIM) : permanences sur RDV

- le lundi matin de 9h30 à 12h30
- le mardi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h
- le jeudi matin de 9h30 à 12h30
- le vendredi matin de 9h30 à 12h30

–L'Ordre des Avocats : consultations juridiques d'avocats sur RDV

- le lundi après-midi de 14h à 17h
- le jeudi après-midi de 14h à 17h
- le 2^e lundi de chaque mois de 14h à 17h permanence juridique en droit du travail

–Maison des Droits de l'Enfant et des Jeunes (MDEJ) : sur RDV

- le 2^e et 4^e mercredi du mois de 9h à 12h

–L'Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) : sur RDV

- le 1^{er} vendredi du mois de 14h à 17h

–Délégué du Médiateur de la République (litige avec l'administration) : sur RDV

- le lundi matin de 9h à 12h
- le jeudi matin de 9h à 12h

–Conciliateur de Justice (litige avec des particuliers) : sur RDV

- le 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 14h à 17h

INFOS

FAUCHAGE

Le Conseil Général s'est engagé à définir et mettre en place de nouvelles politiques d'entretien raisonné des dépendances vertes routières.

Comme annoncé lors des réunions cantonales de l'automne dernier, ces nouvelles pratiques, qui ont eu un accueil très favorable auprès de l'ensemble des maires, vont se traduire par :

- la mise en place d'un fauchage raisonné qui, tout en présentant toutes les garanties de sécurité pour l'ensemble des usagers de la route, contribue à une démarche plus respectueuse de l'environnement. Le fauchage plus tardif combiné au relèvement de la hauteur de coupe présente, en effet, le double avantage de ralentir la croissance de la végétation et de favoriser la biodiversité.

- la réduction de l'utilisation des pesticides en bord de routes départementales qui préservera l'environnement (lutte contre la pollution de l'eau et l'érosion des sols, développement de la biodiversité) ainsi que la santé humaine.

Un document très détaillé de ces nouvelles méthodes est accessible en téléchargement à l'adresse suivante :

www.haute-garonne.fr

Le Conseil Général entreprendra à l'automne la 3^e intervention de fauchage raisonné dans votre commune : elle consiste à réaliser le fauchage et le débroussaillage complet sur l'ensemble du réseau et débutera, une fois le cycle

naturel des espèces animales et végétales accompli. Je vous rappelle que l'entretien des haies privatives incombe aux propriétaires, le Conseil Général n'intervient avec du matériel adapté que pour assurer les dégagements de visibilité.

Depuis 2006, le Conseil Général poursuit une gestion différenciée (un fauchage adapté) sur une cinquantaine de sections situées au bord des routes départementales où ont été recensées des espèces végétales protégées. Ce programme est réalisé avec l'appui technique du Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées.

Enfin, concernant l'utilisation des désherbants le Conseil Général met en place, dès à présent, des moyens de contrôle très stricts selon la zone à traiter.

Ainsi sont distinguées :

- les zones dites sensibles : zones où aucun traitement chimique ne devra être appliqué ;

- les zones non sensibles : zones où les produits phytosanitaires pourront encore être appliqués.

Sachez que nous serons très attentifs à toutes les remarques que vous pourrez faire sur ces nouvelles pratiques.

Les services de la voirie du Conseil Général se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire sur ces différentes démarches visant à mieux respecter notre territoire départemental et notre environnement.

BRICOLAGE FEUX

La période d'été est propice aux travaux de bricolage et d'entretien des jardins, aussi la mairie rappelle que ceux-ci ne doivent pas gêner le voisinage. Un arrêté préfectoral affiché en mairie stipule que : les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc., ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables

de 8h30 à 12h et
de 14h30 à 19h30,

- les samedis

de 9h à 12h et
de 15h à 19h,

- les dimanches et jours fériés

de 10h à 12h et
de 16h à 18h

Les parcelles boisées doivent être entretenues, les feux (brûlage de végétaux, feux de camp, barbecues, méchouis, mégots en combustion, etc.) sont formellement interdits à moins de 200 m de celles-ci notamment du 15 juin au 15 septembre.

DÉBROUSSAILLEMENT

Le débroussaillage et l'entretien des parcelles pour éviter le risque et la propagation des incendies, est une obligation des propriétaires. Outre la possible sanction du feu, le non respect de l'obligation de débroussailler constitue une infraction sanctionnée par une contravention. En cas de non réalisation, la Loi autorise la commune ou l'État à exécuter d'office les travaux aux frais de la personne soumise à l'obligation. Après incendie celui dont la négligence est constatée à l'issue d'en-

quêtes administrative et judiciaire, peut se trouver tenu d'indemniser le préjudice subi par les tiers. Dans les cas les plus graves, la responsabilité pénale peut être recherchée. En outre, le code des assurances, dans son article L122-8 prévoit que, l'assurance peut, s'il est établi que l'assuré n'a pas respecté ses obligations en matière de débroussaillage, pratiquer une franchise supplémentaire d'un montant maximum de 5000€ sur les dommages garantis au titre de l'incendie.

QUOI FAIRE DES DÉCHETS DU DÉBROUSSAILLEMENT ?

Dans le village et les lotissements, les feux de déchets verts sont interdits (arrêté municipal du 18 mai 2011). Ceux-ci doivent être portés à la déchetterie de Saint Cézert.

Si les résidus, (en petite quantité) sont brûlés sur place, cela doit être fait en prenant toutes les précautions pour éviter un incendie et surtout la fumée ne doit en aucun cas incommoder les voisins.

INFOS

NOUVEL ÉQUIPEMENT POUR LA CANTINE DES L'ÉCOLES



sont négatives, ce qui témoigne de la qualité de travail de notre cuisinière Valérie et de son aide Fabienne. Lors de leur dernière visite, les responsables du service vétérinaire, ont fait remarquer que les réfrigérateurs, qui en leur temps étaient tout à fait adaptés, ne correspondent plus aux normes actuelles et au nombre de repas confectionnés chaque jour. Ils nous ont conseillé d'équiper la cuisine avec une armoire « professionnelle » garantissant une température constante aux aliments préparés pour le repas de nos petits.

Soucieuse de la qualité des repas servis aux enfants, la mairie vient donc d'acheter ce matériel pour un montant de 2851,26 €.

Un grand coup de chapeau à toute l'équipe municipale qui travaille aux écoles pour le confort des enfants et des enseignantes et merci à Valérie pour sa gestion de la cuisine.

La cuisine de la cantine des écoles est régulièrement contrôlée par le service vétérinaire du département. A chaque contrôle les analyses bactériologiques

NOUVEAU DANS NOTRE VILLAGE

Un camion pizzas est stationné le vendredi de 17h à 21h, rue de Chastel au bout du terrain de pétanque.

Poulet fermier avec frites ou patates au jus : 15 €
pizzas : 9 €
ou encore french hamburgers.

Vous pouvez commander au

06 33 67 30 29

Contre les cambriolages, avez les bons réflexes !

LA SÉCURITÉ PAR TOUS ET POUR TOUS

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie.

ufcv **bafa** bafd

Inscription, dates, lieux et tarifs sur www.bafa.ufcv.fr

L'UFCV organise des FORMATIONS **BAFA et BAFD** PRES DE CHEZ TOI !

UFCV
7 rue Chabanon BP 52454
31085 Toulouse Cedex 2
Tél.: 05.61.12.58.00

ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI



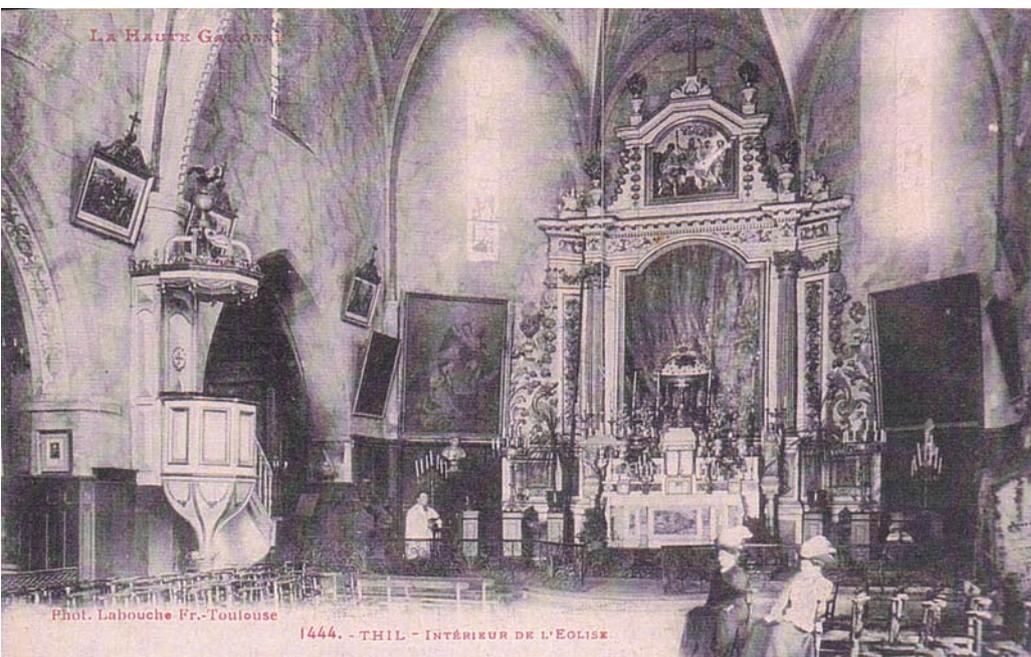
DANS LE CADRE D'UN CONTRAT DE TRAVAIL RÉMUNÉRÉ

Vous rencontrez des difficultés dans votre recherche d'emploi et vous êtes éligible aux contrats aidés, le COMITE DE BASSIN D'EMPLOI DU NORD TOULOUSAIN vous propose d'intégrer l'Atelier des Violettes.

Vous travaillerez 26 heures par semaine dans nos serres d'exploitation horticole et au potager. Vous bénéficierez également des ressources du CBE, spécialiste de l'emploi sur le territoire, pour aider votre recherche d'emploi, dans le cadre d'un accompagnement personnalisé.

05 62 79 17 39

L'Atelier des Violettes est un projet de développement local économique et social porté par le CBE du Nord Toulousain, avec le soutien des collectivités territoriales adhérentes et en partenariat avec le Conseil Général de la Haute-Garonne, la Direction du Travail, ainsi que les acteurs pour l'emploi et la formation professionnelle du secteur.



NOTRE ÉGLISE AUTREFOIS

Sur cette carte postale 1900, on remarque deux paroissiennes emplumées qui posent pour le photographe.

L'actuelle rénovation de notre église a demandé un important effort financier, réparti entre la commune et les collectivités territoriales. Il n'en était pas de même autrefois et les Thilois étaient réduits à leurs propres ressources quand des travaux d'entretien s'avéraient nécessaires ; ces ressources étant très faibles, l'état des bâtiments était souvent fort mauvais.

Le 20 janvier 1687, le clocher de l'église s'effondra, écrasant dans sa chute les deux chapelles terminales. Il fut reconstruit à l'identique en réutilisant les mêmes matériaux, mais la nef fut raccourcie, probablement par souci d'économie. Il fallut toutefois patienter dix-sept ans pour que ces travaux soient achevés ; ce n'est qu'en 1704 que le curé Bégué nous raconte que « les quatre cloches qui avaient demeuré en chaume par la chute du clocher, ont été remises au nouveau clocher. Le travail de charpente a été fait par Raymond, Michel et Jean Lézat frères, maîtres charpentiers de la paroisse de Thil et de Bretx ».

Quelques années plus tard, au milieu du règne de Louis XV, le curé Dargassies nous raconte ses déboires : « Le 31 octobre 1740, environ les onze heures du matin, le sieur Pierre Ducos,

prêtre, disait la messe à la chapelle appelée Notre Dame de Lux ou autrement, à la chapelle de Monsieur de Montastruc¹, le dit sieur étant au commencement de l'épître ; dans laquelle, il y avait Marie, épouse de Sainz Estellé, marchand, Jeanne Estellé, fille de Raymond Estellé qui avait auprès d'elle un enfant âgé d'environ quinze mois, Louise Monbrun, de la paroisse de Ste Agathe, Toinette Toulouse, Aline Mad..., Jean Cournac, Jean Barrué, Jacques Lézat et Jean, aussi Estellé, se trouvèrent tout a coup enveloppés dans les ruines du plafond et toit de ladite chapelle sans qu'il y ait personne tué ou blessé à mort, ce qu'on peut regarder comme un coup du ciel ». Monsieur de Montastruc fit refaire à ses frais en 1743 le plafond de la chapelle, trois ans après la catastrophe. A cette occasion, et pour rappeler que l'accident n'avait tué personne, la chapelle fut rebaptisée Notre Dame de Pitié.

Cette même année 1743, le sol des chapelles, qui était en contrebas par rapport au sol de l'église, fut remblayé, et le bâtiment entier carrelé à neuf. Le sol des églises était souvent bouleversé par des inhumations de notables qui prolongeaient leurs privièges au-delà de la mort... Cette prati-

que fut peu à peu abandonnée, et le carrellement neuf en consacra l'abandon définitif. Toujours en 1743, Claudine Le Mazuyer, marquise de Montaignut et seigneuse de Thil, offrit à l'église la très belle chaire qui est toujours en place de nos jours. Cette chaire, faite par Chagneau, menuisier de Grenade, est surmontée d'un pélican, rappelant les armes des Le Mazuyer, « d'azur au pélican d'or ». Enfin, la voûte en briques surplombant le chœur qui s'était effondrée à une époque inconnue, avait été remplacée par un simple plancher en bois. En 1820, ce plancher fut à son tour remplacé par une voûte en « postiche », plâtre et lattis, à l'initiative du maire Estellé. Cette réparation, qui coûta 800 francs à la commune, perdura pendant près de deux siècles, puisqu'elle ne disparut qu'à l'occasion des derniers travaux.

1 - Chaque chapelle était patronnée par une famille de notables, en l'occurrence les Gramond, seigneurs de Montastruc et de Lucvieille, qui habitaient « le château noble de Montastruc ». Cette bâtisse, située au lieu dit « le vieux château », proche de l'actuel château du Mouillas, disparut dès avant la Révolution.

THIL PRATIQUE

LES PROFESSIONNELS*

*liste non exhaustive connue à ce jour en mairie

AERODYNAMITE

Sandy MARTIN
Aérographe auto-entrepreneur
Le Plassa
06 46 73 19 66
sandynamite@hotmail.fr

AGIRBOIS

GENTY Daniel
Entreprise de charpente en bois
Bordeneuve Plaine d'Alies
05 62 21 20 96
06 76 75 47 67
info@agirbois.com
www.agirbois.com

ASINERIE D'EN MANAOU

Florence BÉGUÉ
05.61.06.91.30
asinerie.manaou@laposte.fr

BARICHOU (EARL)

Ferme de Brendies
Horticulteur
Route de Launac
05 61 85 37 34

BATHIL

ISELY Yvan
Entreprise de bâtiment (second œuvre : maçonnerie, carrelage, placo, travaux de finition...)
Peyets
05 34 52 98 86
06 80 37 37 56
bathil@free.fr

BORDES BERNARD

Entreprise de Travaux Publics
Barrau
05 61 85 47 08

BOSC PATRICK

Construction, entretien de piscines
Nautezat
06 10 33 08 62

CHÂTEAU LAGAILLARDE

DE JESSE LEVAS Jacques et Agnès
Chambres d'hôtes, hôtel.
Aménagement, entretien de jardins et de parcs, élagage.
Village
05 61 85 76 72
05 61 85 70 60
contact@chateau-lagaillarde.com

CHEMINEES CRESTE

Claude CRESTE
Route de Bellegarde - En Rigailho
05 61 85 75 18
06 18 61 02 92

DACEO CONSEILS

FALZON
Conseils en Organisation Gestion Management. Transport de matières dangereuses
Bois d'en Pujol
05 61 85 74 80
06 64 81 70 26

ESCOFFIER YVES

Rénovation
Route de Caubiac
05 62 13 71 92

FERTHIL

GOSELIN Xavier
Ferrerie d'art
Garramine
05 61 06 19 49
xavier-gosselin@wanadoo.fr
www.ferthil.com

FORT MAXIME

Entreprise de chauffage/climatisation / énergies renouvelables / pompes à chaleur. Assure l'installation, le dépannage et l'entretien.
Route de Cadours - en ferrié
05 34 36 59 78
06 86 06 76 13
thermofort@free.fr

FREDERIC M

Fabienne AVY
VDI produits mixtes soins visage et corps, cosmétiques, parfums et bijoux.
06 46 81 77 12
favy@hotmail.fr

ISMELIE BEAUTE

BERNARD Fabienne
Esthéticienne itinérante
06 14 54 80 25
www.ismeliebeaute.fr

JUAN CORINNE

Epicerie
Grand'rue
05 61 85 37 12

LA FERME DE L'ALLEGRE

GRATELOUP Marc
Vente à la ferme sur rendez-vous : élevage volailles fermières
05 61 85 52 63

LA FERME DE MENOUN

LES 3 PETITS CANARDS GRAS
DEJEAN Philippe et Cath.
Gîte rural. Conserverie artisanale
Ménoun
05 61 85 95 64
06 03 49 18 40
05 61 85 23 02
dejean.phil@wanadoo.fr
www.lafermedemenoun.com

LA FERME D'EN BARRUS

DROMARD Martine et François
Élevage de moutons et de chèvres
En Barrus
06 62 91 88 20
05 61 85 51 29
enbarrus@libertysurf.fr
www.enbarrus.free.fr

LA FERME DE PASCAL AUDIBERT

Vente direct à la ferme de viande de veau
Chemin de la Burthe
05 34 52 44. 61
06 65 14 03 65

LA FERME EN MAYNEE

DELEDALLE Carine
Maraîchère
En Mayné
05 62 13 72 08

LES JARDINS DE PAUILLAC

MAMPRIN Bernard
Espaces verts
Route de Bellegarde
06 78 59 85 61

LETUPPE MICHEL

Éleveur de Berger Allemand...
As Faoures
05 61 85 48 06

MAURE JACQUES

Agriculteur : ail, échalotes, oignons jaunes et rouges, poulets fermiers
Moulin
05 61 85 42 86

MIEUX-ETRE ET ENERGIE

Fabienne PERIAME-JAUBERT
Sophrologie / cohérence cardiaque / méditation / coaching
Route de Léviganc
06.01.79.58.22
f.periame.jaubert@free.fr
http://sophrovivance.free.fr

PLATEAU ISABELLE

Techniques manuelles de Bien-être/Ostéopathie. En cabinet et à domicile ; sur Rendez-vous
06 79 57 52 77
09 62 21 23 40

PRODUCTION 31

HUTIN Benoît et Corinne
Audiovisuel (production, édition réalisation)
Route de Bellegarde
05 61 85 48 18
08 92 70 02 31
Production31@wanadoo.fr
www.production31.fr/production31

O.Q.E.I. (SARL)

QUINTANE Olivier
Prestataire de service ingénierie aéronautique et spatial
Grand'rue
09 50 92 92 89
06 19 28 36 46
oqei@free.fr

RST SERVICES - VP&A - SPI

SCELLES Rémy
Accessoires pour étalages
Bordeneuve Plaine d'Alies
05 62 13 49 87
05 62 13 49 88
rscelles@tele2.fr

THIL TERRASSEMENT

ZANATTA
Entreprise de terrassement
Route de Bellegarde
05 61 06 19 25
09 64 10 93 37

VERGER DE L'ARSENNE (EARL)

D'ORGEIX Michel
Céréalière
L'Arsenne
05 61 85 55 98

ZEN ET SENSATIONS

Sandra
Prothésiste ongulière diplômée
A domicile
06 22 88 27 99
www.zenetsensations.fr

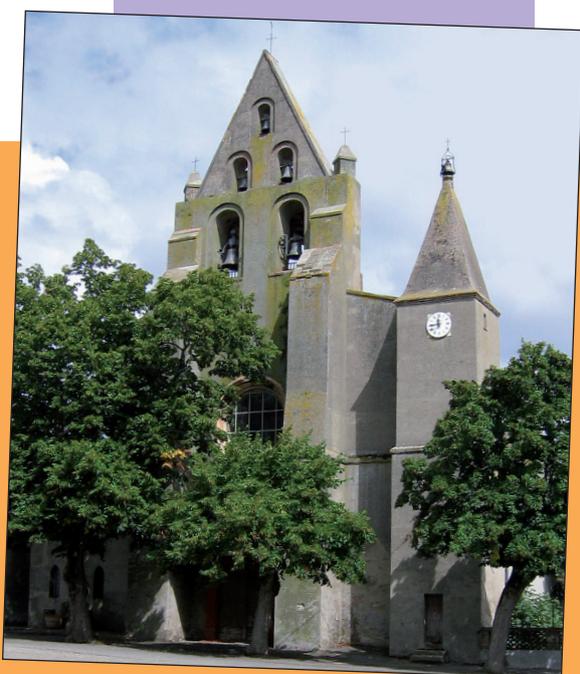
FLOP

Ô TEMPS ! SUSPENDS TON VOL

Le temps passe, très vite, trop vite et aussi quand ce bulletin paraîtra, pour certains les vacances seront terminées, pour d'autres elles seront en cours et déjà se profile la rentrée. Alors un seul mot d'ordre : Profitons. Profitons du temps présent, de la famille, des amis, des vacances, du soleil, des farnientes, des barbecues et planchas, de la mer, de la montagne...

Puissions nous tous nous ressourcer afin de reprendre « solide sur les appuis ».

Bonnes vacances à tous.



Nous savons qu'une église, vouée à Saint Martin, existait à Thil dès 1256. Il paraît toutefois peu probable qu'on puisse attribuer une telle ancienneté à l'église actuelle, mais le style de la construction permet par analogie de dater son origine dès le XIV^e ou le XV^e siècle. Cet édifice, considérable pour un petit village (longueur..., largeur...) est entièrement construit en briques cuites, sans aucun apport de pisé ou de cailloux. La nef est recouverte d'une très belle voûte nervurée en briques posées sur champ, voûte qui vient d'être restaurée. Par contre, la voûte qui couvrait autrefois le chœur s'est effondrée à une époque très ancienne ; elle avait été

LE MOT DES PITCHOUNS

Classe des CP-CE1

Hier, on est allé à Toulouse et on a pris le métro pour faire le rallye piéton.

On avait la pluie. On a vu des blasons à la gare. On a pris des photos et on a fait des épreuves. Le mois de juin est bien rempli : on va aller à la piscine, on va faire le rallye vélo. On va faire un spectacle aussi pour les parents. On va danser et chanter.

Classe des CE1-CE2

En mai, on a fait un mini cours de tennis. On fait des sketches de théâtre pour le spectacle.

En classe, on travaille sur la circulation sanguine et on a commencé à apprendre les divisions. On a fait aussi les cadeaux pour la fête des mères et des pères.

Classe des CE2-CM1

Visite du centre de tri de Bessière

On a vu la fosse où il y avait le grappin qui ramassait les ordures ménagères puis le centre de tri où on trie les déchets. Il y a l'incinérateur qui brûle les déchets et après les déchets deviennent des cendres ou de la poudre. Puis on est rentré dans le centre de tri et on a vu les messieurs qui triaient les emballages ménagers.

Les emballages ménagers sont recyclables.

Classe des CM1-CM2

Les CM1-CM2 ont fait de l'athlétisme : du saut, du lancer, de la course de vitesse.

On a fait du tennis un jeudi matin. C'était un entraînement de débutant.

LES VITRAUX DE L'ÉGLISE

remplacée dans un premier temps par un simple plancher, puis, en 1820, par une fausse voûte en plâtre et lattis. Cette réparation a été à nouveau remplacée par une seconde fausse voûte en matériau moderne, à l'occasion des récents travaux.

L'église fut pillée et dégradée pendant les premières guerres de religion aux environs de 1580, mais l'édifice resta intact pour l'essentiel. En 1687, le clocher pignon s'effondra, en écrasant les deux chapelles terminales. Il fallut dix-sept ans pour le reconstruire à l'identique avec les mêmes matériaux, mais la nef fut légèrement raccourcie. Du milieu du XVIII^e siècle, datent : la chaire en bois doré surmontée d'un pélican offerte par Claudine Le Mazuyer, marquise de Montaigut, en 1743 - la réfection du plafond effondré d'une chapelle, aussi en 1743 - la mise à niveau du sol des chapelles situées à l'est - le carrelage complet du sol de l'église.

Soucieux de respecter ses promesses, le Conseil municipal a lancé la première tranche des travaux d'un montant de 868 000 € qui concerne : le renforcement des murs, l'assainissement de l'édifice, la consolidation de la char-

penne, le piquetage et le revêtement des murs intérieurs, la démolition et la reconstruction à l'identique de la voûte du chœur ainsi que la mise aux normes de l'alimentation des cloches.

Celle-ci permettra de réouvrir l'église fermée depuis 10 ans. La réfection des vitraux, détruits pendant la tempête du 25 septembre 1999, ne fait pas partie de ces travaux, pourtant ceux-ci redonneraient de l'éclat à l'église surtout après la réfection des voûtes du plafond.

La mairie, avec le soutien de la Fondation du Patrimoine, a décidé de lancer une souscription pour redonner vie à ce bâtiment chargé de l'histoire de notre village. Les Thilois, les entreprises et les habitants des communes voisines pourront ainsi financer la restauration des vitraux. Les sommes versées feront l'objet d'une déduction des impôts sur le revenu à hauteur de 66% du montant de leur don dans la limite de 20% du revenu imposable et pour les sociétés à hauteur de 60% du don dans la limite de 5% du chiffre d'affaire. Vous serez prochainement informés des modalités de souscription.

JEAN LEONARD

... ASSOCIATIONS



ACCA

La saison de chasse est terminée. La présence de petit gibier est moyenne, les prédateurs en détruisent 50%. Le gros gibier est en augmentation. Le chevreuil : 23 bracelets nous ont été attribués par la préfecture. 16 battues ont été organisées et 23 chevreuils prélevés. 5 ont été tués sur les routes et 5 voitures endommagées. Dégâts sur le tournesol, les jeunes coupes de bois et les plantations. L'évaluation du cheptel reste très important. Le sanglier : reste toujours « la bête noire ». Malgré notre persistance à faire des battues, les dégâts augmentent. Pour Thil, 8 dossiers pour 2010. 2240 €

payés aux agriculteurs de Thil par les chasseurs. Tous ne sont pas dédommés.

9 sangliers prélevés sur Thil, plus 4 sur les routes et 4 voitures endommagées. 43 sangliers prélevés sur les 5 communes de notre « entente sangliers » du 15 août 2010 au 28 février 2011 et 45 battues organisées sur ces 5 communes.

Pour le département de la Haute-Garonne, 2500 prélevés pour la saison. Des battues sont organisées avec une trentaine de chasseurs volontaires (dont l'âge est en moyenne de 60 à 80 ans) plusieurs fois sous la pluie et le vent glacial, ce qui rend le résultat « néant ». Pas de jeunes chasseurs en prévision pour les battues.

On trouve encore des gens qui ne « peuvent pas nous voir », on nous traite de tous les noms : assassins, etc. Dans quelques années, faute de volontaires pour les battues et la recrudescence des sangliers, que faudra-t-il faire ?

LE PRÉSIDENT DE L'A.C.C.A.
RENÉ LEZAT

LA PÉTANQUE THILOISE

Des nouvelles du club

Résultats des qualificatifs :

En tête à tête

Une équipe féminine qualifiée pour le championnat Haute-Garonne.

En doublette féminine

Une équipe qualifiée pour le championnat Haute-Garonne.

En doublette mixte

Une équipe qualifiée pour le championnat Haute-Garonne.

En triplette homme

Une équipe qualifiée pour le championnat Haute-Garonne.

Au concours des vétérans à Cugnaux : victoire de Thil

En début de saison, nous avons gagnés à Fontenilles, Blagnac, Merville et Saint-Sauvy (dans le Gers).

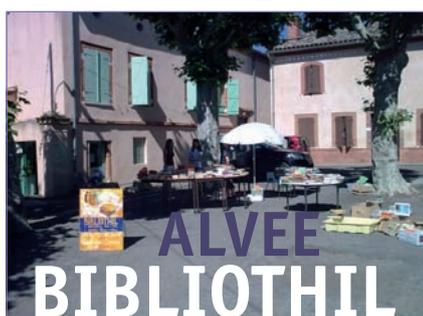
Au challenge Thilois : 23 clubs étaient invités, 32 équipes se sont qualifiées dont 13 de Thil.

Les filles sont premières de leur division et les garçons pointent à la 4^e place à 1 point du 3^e pour la qualification.

Un vide grenier s'est déroulé le dimanche 5 juin au stade où figuré une trentaine d'exposants.

Le temps était clémente. Il y eu beaucoup de passage et la journée s'est passée dans la joie et la bonne humeur.

Bravo pour tous ces résultats, cela prouve la bonne santé du club de la pétanque thiloise.



ouverte le

Mercredi de 15h à 18h

Vendredi de 9h à 10h30

Samedi de 10h30 à 12h

- Espace, de lecture et d'expositions, gratuit
- Livres pour petits et grands renouvelés régulièrement par le passage du bus de la médiathèque Toulousaine

Toute l'équipe de Biblio'Thil remercie le Comité Des Fêtes de lui avoir offert l'emplacement du vide grenier.

Grâce à cette journée, la bibliothèque a pu récolter des fonds pour l'achat de nouveaux livres.

MERCI

L'ÉQUIPE BIBLIO'THIL
SERVICE TOTALEMENT GRATUIT !



ASSOCIATIONS

Une saison qui s'achève...
une autre qui se prépare...
grâce à vous chers adhérents !

Compétitions Adultes - Dames

- Trophée Caisse d'Épargne

notre équipe féminine est arrivée 2^e sur 6 de sa poule. Un très bon score pour une première participation à ce tournoi !

Katy Masini et Cathy Morgant, pour leur premier tournoi individuel, ont passé plusieurs tours dans cette compétition.

- Raquettes FFT

notre équipe féminine n'a pas à rougir, elle est arrivée en quart de finale, où elle a perdu contre Villefranche de Lauragais.

Allez !!! 2012 sera encore mieux pour vous les filles !!!!



TENNIS CLUB

Walibi

Tout simplement génial...

52 participants !

Petits et grands ont trouvé leur rythme et leurs animations préférées lors de cette superbe journée. Soleil, joie et convivialité étaient au rendez-vous.

Site « Balle Jaune »

Nous rappelons à nos adhérents qu'il leur est fortement recommandé de réserver un des deux courts de tennis avant d'aller jouer. Ce nouveau système, mis en place cette saison, permet d'optimiser l'occupation des courts de tennis.

Inscriptions Saison 2011/2012

Les pré-inscriptions peuvent se faire dès maintenant. Les inscriptions définitives se feront en septembre, en particulier à l'occasion du forum des associations.

mail : tennisclubdethil@gmail.com.

Les membres du bureau : G. Arnault (Président au 05 61 06 96 12), F. Crestey (Secrétaire - au 05 61 85 47 49), A. Raybaud (Trésorier), D. Jean (Secrétaire adjointe), D. Crestey (Vice-président).

Découverte du Tennis à l'école de Thil

Le 19 mai dernier, le tennis club de Thil, associé à la Fédération Française de Tennis, a organisé une journée d'initiation au tennis à l'école primaire. Ce sont notre DE stagiaire Igor et notre initiatrice Cathy qui ont pris en charge cette journée, aidés des enseignantes, et une fois de plus, elle a remporté un gros succès auprès des enfants.

Les enfants souhaitant pratiquer le tennis la saison prochaine peuvent se pré-inscrire dès maintenant auprès d'un membre du bureau.

Et un grand merci aux enseignantes de l'école élémentaire de Thil qui ont permis et aidé à l'organisation de cette journée.

Fête du Tennis Club de Thil - les 18 et 19 juin

Tournois, tests de balles, jeux divers (balles aux prisonniers, relais, quizz,...) pour petits et grands, lors cette fête du tennis... Nombreux lots à gagner. A noter le déjeuner grillades organisé par le club le dimanche midi.

Stage de tennis pour adultes débutants

Dans la première quinzaine de juillet, un stage d'une semaine a été organisé pour les adultes souhaitant découvrir la pratique du tennis, avec tarif préférentiel pour cette session de formation particulière.

LE VIDE GRENIER

LE COMITÉ DES FÊTES

Dimanche 29 mai se déroulait à Thil le vide grenier annuel du Comité des Fêtes. Avec l'aide du soleil, nous pouvons dire que cette journée fut une réussite. Près de 70 exposants se sont installés dans le village, et une multitude de visiteurs se sont pressés près des étals.

Rendez-vous l'année prochaine fin mai.

Les mouettes naissent
des mouchoirs que l'on agite
au départ du bateau.

[Ramon Gomez de la Serna]
Extrait de Greguerias

SUDOKU

SOLUTION DU N° 77

3	6	4	7	9	1	5	2	8
8	9	2	5	6	4	3	1	7
7	5	1	3	2	8	9	4	6
1	7	5	6	8	3	4	9	2
6	8	9	4	5	2	1	7	3
4	2	3	9	1	7	8	6	5
5	4	8	1	7	6	2	3	9
2	3	7	8	4	9	6	5	1
9	1	6	2	3	5	7	8	4

RECETTE

Clafoutis aux tomates cerise

Préparation : 10 mn
Cuisson : 30 mn

Ingrédients (pour 6 personnes) :

- 500 g de tomates cerise
- 400 g de pâte brisée
- 1 bouquet de persil
- 20 cl de crème fraîche
- 3 œufs
- sel et poivre

Préparation

Etaler la pâte brisée dans un moule à tarte. Disposer les tomates sur le fond. Ciseler le persil et en parsemer les tomates.

Battre les œufs et la crème fraîche. Saler, poivrer. Verser la préparation sur la tarte et cuire au four (180°C) pendant une demi-heure.